



Crime à Odessa

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 22 mai 2014

voltaire.net.org

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains](#) et [État policier](#)

Que s'est-il vraiment passé dans la Maison des syndicats d'Odessa, le 2 mai 2014 ? Pour les nouvelles autorités de Kiev, un affrontement entre anti et pro-Russes a dégénéré et 38 personnes sont mortes dans un incendie. Mais les images disponibles (photos et vidéos) laissent entendre une toute autre histoire.

Selon les agences de presse des États membres de l'Otan, des supporters du *Metalist* (pro-Kiev) et d'autres du *Tchornomorets* (pro-Russes) se sont affrontés en marge d'un match du championnat national de football, le vendredi 2 mai 2014, à Odessa. Les partisans du *Tchornomorets* se sont repliés dans la Maison des syndicats d'où certains d'entre eux auraient tiré sur ceux du *Metalist*. En définitive, un incendie, probablement déclenché par l'usage par les deux camps de cocktails Molotov a ravagé l'immeuble, faisant une quarantaine de morts [1].

Immédiatement, Moscou a déconnecté le match de football de l'incendie de la Maison des syndicats. Le ministère des Affaires étrangères a vivement dénoncé la responsabilité des autorités de Kiev et de Pravy Sektor, sans pour autant contester le bilan humain officiel [2].

Il n'y a aucune image d'affrontement entre supporters de *Metalist* et de *Tchornomorets*, ni de la fuite de ces derniers dans la Maison des syndicats. Dans le reportage précédent d'Euronews, on ne voit que les pro-Kiev caillassant la police.

Cependant, la version occidentale est contestée depuis. Selon certains sites ukrainiens, si des hooligans favorables aux putschistes de Kiev ont bien affronté les forces de l'ordre en marge du match et ont bien tabassé des fédéralistes, il n'y a pas eu de bataille rangée entre les deux groupes.

La Maison des syndicats était le quartier général des fédéralistes depuis plusieurs semaines. En fin de journée, les partisans des putschistes de Kiev l'ont attaquée. Après avoir brûlé des tentes sur la place, ils ont assiégé la Maison et ont, durant une vingtaine de minutes, lancé des cocktails Molotov sur la façade.

En définitive un incendie s'est déclaré à deux endroits différents du bâtiment, au rez-de-chaussée et au second étage. La fumée ne s'est propagée aux étages supérieurs que dans les cages d'escalier.

La foule était partagée entre ceux qui voulaient porter secours aux gens prisonniers à

l'intérieur et la majorité qui jubilait. Certains filmaient leur mort comme un triomphe. Des gens sont tombés des étages supérieurs qui n'étaient pas en feu. Les pompiers ont fini par intervenir.

Lorsque les hooligans sont entrés dans le bâtiment, après l'intervention des pompiers, ils se sont heurtés à toutes sortes de portes closes qu'ils ont dû forcer. Ils ont alors découvert des cadavres. Ils ont eux-mêmes filmé leur découverte.

Les photos prises par les hooligans montrent des corps de personnes intoxiquées par les fumées, donc sans traces de brûlures. Mais la plupart des corps sont brûlés uniquement au visage et aux mains. Souvent d'autres parties des corps et des vêtements sont intacts, et il n'y a pas de trace d'incendie dans la pièce. Certains corps avaient été traînés sur le sol.

Tout laisse à penser qu'une équipe de tueurs les a exécutés à l'intérieur du bâtiment pendant que d'autres parties de la Maison brûlaient. Puis le crime semble avoir été maquillé en brûlant à l'essence les parties blessées.





Cette version semble corroborée par le fait qu'à l'entrée des hooligans, plusieurs pièces avaient déjà été mises à sac.

La source originale de cet article est voltairenet.org

Copyright © Thierry Meyssan, voltairenet.org, 2014

Articles Par : [Thierry Meyssan](#)

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca